

OUVERTURE DE POSTE

Le 3 février 2017

**S-2599
(5115-187)**

MÉCANICIEN / MÉCANICIENNE EN TUYAUTERIE
Poste régulier à temps plein – 100 % (38 h 45 par semaine)
Service des ressources matérielles

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux de vérification, de réparation, d'entretien, de modification et d'installation dans les domaines de la plomberie, du chauffage, des brûleurs à l'huile, des gicleurs automatiques et de la réfrigération.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité du contremaître du Service des ressources matérielles, la personne salariée de cette classe d'emplois, en général;

- ✓ Répare ou remplace la tuyauterie et installe les accessoires neufs qui entrent dans la modernisation des systèmes de plomberie; elle relie les canalisations domestiques d'air, d'eau, d'égout et de gaz aux réseaux d'alimentation et de renvoi; débouche les éviers, les bassins, les douches, les urinoirs et les cabinets; assure le bon entretien de la tuyauterie, des robinets, des valves et des autres accessoires; procède à la mise en opération et à la fermeture des systèmes de plomberie dans les endroits ouverts au public durant certaines saisons; perce ou fait percer des ouvertures pour les tuyaux dans les murs ou les planchers; cintre, coupe, alèse et fait le filetage des tuyaux, les installe et les raccorde; procède à diverses épreuves en vue de déterminer l'étanchéité du système;
- ✓ Installe, remplace, répare et raccorde des canalisations d'appareils de chauffage à vapeur, à eau chaude ou au gaz; monte et installe des appareils de chauffage à eau chaude; nettoie ou fait nettoyer les canalisations à l'intérieur des chaudières et effectue tous autres travaux que requiert l'entretien régulier des installations;
- ✓ Monte et installe des appareils de réfrigération, d'éclairage et de cuisson au gaz de pétrole liquéfié et effectue tout travail que requiert l'entretien des installations;
- ✓ Est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés;
- ✓ Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATION REQUISE : Carte de compagnon tuyauteur.

EXIGENCES PARTICULIÈRES : Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

HORAIRE : Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 15 h 45.

SALAIRE : 23,47 \$ l'heure, plus prime d'attraction et de rétention de 10%

Faire parvenir votre candidature au plus tard le **13 février 2017** à 16 heures, à:

Service des ressources humaines

Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion du personnel

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : srh-dotation-soutien-pne@cssh.gc.ca